



LEÇON

Années scolaire : 3^e à 5^e secondaire (9^e à 12^e année)

Au sujet de l'auteur : Matthew Johnson, Directeur de l'éducation, HabiloMédias

Durée : 2 heures 30 à 4 heures

Cette activité a été développée grâce à la contribution financière du Programme juridique de partenariats et d'innovation du Ministère de la Justice Canada.

Diversité et propriété des médias

Aperçu

Cette leçon initie les élèves à deux concepts clés de l'éducation aux médias : *les documents médiatiques sont des créations qui visent à représenter la réalité et les médias obéissent à des impératifs commerciaux*. Les élèves commenceront par lire un ou l'autre des deux articles proposés. Le premier donne un aperçu des médias canadiens qui s'intéressent essentiellement aux minorités tandis que le deuxième est un témoignage plus personnel des expériences de Michaëlle Jean en tant que journaliste canadienne d'origine haïtienne travaillant au Québec. Les élèves examineront ensuite l'importance de la propriété des médias, les rôles respectifs des médias qui concentrent sur les minorités et des médias traditionnels pour ce qui est de refléter et de promouvoir le multiculturalisme canadien ainsi que les changements observés relativement à la participation et à la représentation des minorités dans les médias canadiens. Enfin, les élèves feront une recherche sur les sujets abordés dans les discussions en classe et en débattant.

Objectifs d'apprentissage

Les élèves :

- réfléchiront avec esprit critique à la « création » de documents médiatiques ;
- examineront la « représentation » des personnes et des événements dans les médias à partir d'un point de vue donné ;
- réfléchiront à l'importance d'une représentation équitable dans les médias ;
- examineront les conséquences des représentations des médias pour la société ;
- réfléchiront au rôle des stéréotypes dans les médias et à leurs conséquences ;
- considéreront l'importance pour les groupes minoritaires de posséder leurs propres médias ;
- participeront à un débat formel.

Préparation et documents

Photocopiez les documents suivants :

- *Une tache noire dans la neige blanche*
- *Les médias des communautés minoritaires*

Déroulement suggéré

Commencez par écrire au tableau : « Les documents médiatiques sont des créations qui visent à *représenter la réalité* ».

Demandez aux élèves ce que signifie cette phrase. (Deux idées principales. Premièrement, les documents médiatiques sont des créations – chaque partie d'un document médiatique résulte d'une décision consciente ou non à propos de ce qu'il convient d'inclure et d'exclure et de la façon de présenter ce qui sera inclus. Deuxièmement, le public perçoit, à tort ou à raison, les documents médiatiques comme des représentations de la réalité. Donnez aux élèves l'exemple d'un documentaire : nous l'acceptons comme la représentation de la réalité, mais le réalisateur a dû faire des choix et décider quelles séquences inclure et lesquelles omettre, quelle musique utiliser dans la bande sonore et même vers quoi diriger la caméra – orienter la caméra dans une direction signifie automatiquement que vous laissez tout le reste de côté).

Présentez ensuite l'idée selon laquelle les médias obéissent à des impératifs *commerciaux* – combien il en coûtera pour produire les documents médiatiques, comment les médias feront gagner de l'argent aux producteurs, comment attirer le public qui paiera ces produits (soit directement, soit en temps et en attention). Demandez aux élèves s'ils peuvent trouver des exemples illustrant comment les impératifs commerciaux influencent la création dans les médias. (Par exemple, il y a des publicités à la télévision parce que c'est ainsi que l'on finance les émissions ; les films à gros budget qui plaisent aux jeunes sortent presque toujours en été pour capitaliser sur le congé scolaire estival lorsque les jeunes ont le temps d'aller voir les films.)

Distribuez les articles intitulés *Une tache noire dans la neige blanche* et *Les médias des communautés minoritaires* pour qu'ils soient divisés également parmi la classe. Demandez aux élèves de répondre aux questions sur leur article, puis de faire part de leurs réponses à la classe.

Discutez du sujet suivant avec toute la classe : Historiquement, au Canada, les journalistes et les présentateurs du journal télévisé ont surtout été des hommes de race blanche. Cette situation a-t-elle changé ? Dans l'affirmative, comment a-t-elle changé et pourquoi ce changement s'est-il produit ? (Par exemple, les femmes sont aujourd'hui beaucoup plus présentes dans les médias – d'autres groupes le sont-ils également ?) Demandez aux élèves s'ils pensent que ces changements reflètent fidèlement la réalité.

Faites-leur remarquer que, de même, les médias canadiens ont généralement été la propriété des Blancs. Qu'est-ce qui pourrait changer si la production et la diffusion étaient aux mains de groupes minoritaires ? Les expériences vécues par Michaëlle Jean auraient-elles pu être différentes si la journaliste avait travaillé pour un média appartenant à un groupe minoritaire tel que OMNI TV ? Serait-elle devenue la pionnière que l'on connaît si elle avait été connue uniquement du public restreint de son propre groupe ethnique ?

Évaluation

Demandez aux élèves de participer à un débat sur les questions soulevées dans la discussion précédente. Divisez la classe en groupes de six ou huit élèves chacun et demandez à chaque groupe de choisir un sujet à débattre. Lorsque les élèves auront fait une recherche sur leur sujet, divisez chaque groupe en deux et assignez au hasard la position « pour » à la moitié de ces élèves et la position « contre » à l'autre moitié.

Demandez aux élèves de présenter leurs arguments dans un débat formel :

POUR : Énoncé de la position (1 minute au maximum)

CONTRE : Énoncé de la position (1 minute au maximum)

POUR : Premier argument (2 minutes au maximum)

CONTRE : Réfutation du premier argument POUR (1 minute au maximum)

CONTRE : Premier argument (2 minutes au maximum)

POUR : Réfutation du premier argument CONTRE (1 minute au maximum)

CONTRE : Deuxième argument (2 minutes au maximum)

POUR : Réfutation du deuxième argument CONTRE (1 minute au maximum)

POUR : Deuxième argument (2 minutes au maximum)

CONTRE : Réfutation du deuxième argument POUR (1 minute au maximum)

POUR : Conclusion (1 minute au maximum)

CONTRE : Conclusion (1 minute au maximum)

Sujets suggérés :

- Qu'il soit résolu que : Il faut des médias appartenant à des minorités pour refléter la diversité canadienne.
- Qu'il soit résolu que : La présence de médias appartenant à des groupes minoritaires entraînera la ségrégation de la société.
- Qu'il soit résolu que : La présence de médias appartenant à des groupes minoritaires mènera à une société plus tolérante.
- Qu'il soit résolu que : Les médias appartenant à des groupes minoritaires permettent à ces groupes de véhiculer leurs propres partis pris au Canada.
- Qu'il soit résolu que : Les médias de masse devraient être tenus de refléter la diversité de la société canadienne.

Une tache noire dans la neige blanche

Écrit par Michelle Coudé-Lord

Vedette du documentaire *Tropique Nord*, la journaliste Michaëlle Jean parle d'une réalité parfois douloureuse, toujours sensible : la place des Noirs au Québec.

Nous sommes en 1988. Michaëlle Jean passe sa première entrevue à Radio-Canada. On lui parle d'abord de son expérience sur le terrain, de son sens de l'analyse, de son intelligence. Puis elle reçoit la question en pleine face : « Pensez-vous pouvoir vous intégrer ? » Silence dans la demeure. Michaëlle Jean ne répond plus. Elle a juste un peu mal. Elle croyait que dans le milieu de l'information, domaine supposément à l'avant-garde, loin des préjugés, on n'allait pas jusque-là.

Le silence est lourd dans la pièce. L'interlocuteur est piégé. Il doit maintenant aller jusqu'au bout pour mettre un terme à cette séance de torture. « Pensez-y, vous êtes noire ! » « Y a pas de grande nouvelle », rétorque Michaëlle à l'homme de plus en plus mal à l'aise. « Vous allez être la première. Vous devrez travailler en équipe » , ajoute l'homme qui continue à creuser sa propre tombe. D'un ton direct et clair, Michaëlle l'assomme. « C'est un peu malsain, cette discussion. On va laisser faire... »

Alors chargée de cours à l'Université de Montréal, professeure de littérature respectée dans son milieu, elle peut se permettre d'être indépendante et de fuir cette discussion qui vire au... noir !

Michaëlle Jean, la Québécoise à part entière, d'origine haïtienne, n'a pas besoin de Radio-Canada pour exister !

Elle remporte ainsi sa première victoire. Michaëlle Jean entre par la grande porte et devient journaliste affectée à l'émission *l'Actuel*, animée par Michèle Viroly.

Le jour, lorsqu'elle traverse les couloirs et se rend à la cafétéria, elle sent qu'elle est « une nouveauté ». « J'étais la première noire passant à l'écran à la télé de Radio-Canada. Il y avait bien le journaliste Léo Kalinda à la radio, mais lui, on ne le voyait pas. Je savais donc que je ne pouvais pas me tromper. Tout le monde s'y attendait », me confie-t-elle.

1994 - Michaëlle Jean habite le quartier de la Petite-Bourgogne. Un soir de janvier, un propriétaire de dépanneur aimé et respecté de son patelin se fait abattre par des jeunes. Les journalistes accourent, de nombreux badauds regardent la pathétique scène de ce pauvre homme tué brutalement, injustement. Michaëlle, la voisine, est là. Un collègue journaliste lui lance alors : « Y a trop de Noirs dans ce quartier, normal que ça arrive... »

Habitée par cette remarque, elle ne dort pas de la nuit. Le lendemain matin, elle prend le téléphone et appelle le collègue. Lorsqu'il entend la voix de Michaëlle Jean au bout du fil, il connaît déjà la raison de l'appel. « Hier soir, j'ai dit une connerie. Je m'excuse », affirme-t-il en prenant les devants.

Michaëlle lui rappelle juste l'image de tous ces spectateurs de la tragédie qui ont pu entendre ses paroles... Le message était fait.

Quelques jours plus tard, les policiers rapporteront que le crime a pu être commis par deux jeunes, un de race blanche, un autre de race noire !

1994 - Nous sommes dans la salle de rédaction de Radio-Canada. Un gentil collègue aborde Michaëlle avec un sourire et lui lance : « Toi, c'est bizarre, mais je ne te vois plus noire. » « Ça veut dire quoi cela ? Parce que j'ai ma gueule à la télé, je perds de la couleur ? »

« Tu sais, me dit-elle en me racontant cette anecdote, lorsque tu appartiens à une couleur, tu ne vas nulle part. Tu t'exclus toi-même. »

C'est pour abattre à nouveau les barrières qu'elle accepte avec empressement d'être la vedette d'un documentaire intitulé *Tropique Nord*, réalisé par son fidèle compagnon de vie, le cinéaste Jean-Daniel Lafond.

« Jean-Daniel m'a dit : " Michaëlle, dans ta participation à ce film, je ne veux pas sentir la journaliste, mais la femme noire, avec émotion et vérité ". »

Elle venait de faire une fausse couche et de perdre ainsi son premier enfant. « Ce documentaire devenait ainsi une thérapie pour Jean-Daniel et moi. Nous étions en deuil. »

Cet enfant à qui elle aurait vite dit sans aucune hésitation qu'elle est une Québécoise à part entière. « Je n'en peux plus de me faire demander encore d'où je viens... »

Elle est arrivée au Québec à l'âge de 10 ans. Son père, un enseignant très engagé politiquement, avait été torturé en Haïti, puis relâché pour mieux le tuer à petit feu, croit aujourd'hui Michaëlle. Il demande l'exil politique. Il se retrouve à Thetford Mines où on a un travail pour lui. Il peut retrouver sa famille, sa femme et ses deux filles, dont bien sûr la jeune Michaëlle, auprès de lui quelques mois plus tard.

Ils déménagent à Montréal, une ville plus cosmopolite où une communauté haïtienne prend racine.

Son père, « un homme que la torture aura brisé pour toujours », avoue Michaëlle, les quitte. Elle ne l'a jamais revu. Cela fait maintenant 15 ans. « J'ai compris que mon père avait été détruit au point de ne plus avoir d'énergie pour sa famille. Un couple sur deux éclate après un exil. »

Michaëlle vit avec sa mère et sa soeur. Élève brillante, elle fait des études en littérature. Toutes les portes s'ouvrent à elle.

Citoyenne engagée, elle travaille à la mise sur pied au Québec des maisons d'hébergement pour femmes battues. Elle écrit des textes touchants sur les femmes immigrantes dans la revue *La Parole métèque*. Elle n'hésite pas à répondre à des propos racistes dans les journaux. Elle ignore alors qu'on lui a ouvert un dossier à Radio-Canada. On commence à la remarquer.

En 1986, elle part pour Haïti, où les bouleversements débutent avec les élections. Elle verra Haïti en pleine effervescence.

Quelques mois plus tard, le cinéaste Tahani Rached, de l'Office national du film, lui offre de travailler avec lui à un documentaire spécial sur les élections en Haïti. Elle part. Quelques jours plus tard, les membres de l'équipe de tournage se retrouvent couchés sur le plancher d'un presbytère, voulant éviter les balles qui leur sifflent aux oreilles. Des macoutes les attaquent. Une personne sera blessée. Ils s'en sortent miraculeusement.

Voilà l'accident de parcours qu'il lui fallait pour sentir en elle la Michaëlle journaliste. « En regardant les yeux de ce peuple qui me suppliait de continuer à parler de lui, j'ai vu toute l'importance de ce métier et son pouvoir. »

L'équipe est ramenée au Québec. Et le documentaire se retrouve sous la forme d'une émission spéciale au *Point*.

C'est ainsi que Michaëlle s'est retrouvée, un beau matin de 1988, dans ce bureau de l'homme aux questions étranges, à Radio-Canada.

Elle ne l'a jamais regretté depuis. Après *l'Actuel*, il y a eu *Montréal ce soir*, puis *Virage* pendant deux ans, puis *Le Point*, où elle travaille toujours aujourd'hui.

« J'ai eu de la chance, mais je suis une fonceuse. Au début, j'ai entendu des gens dire que j'étais là à cause d'une politique d'embauche d'immigration et d'accès à l'égalité... " Il fallait une Noire ; en plus, elle était une femme, belle et passait bien à l'écran. " J'avais tout pour nourrir les préjugés », explique-t-elle.

Elle était en train de se rendre malade à travailler deux fois plus fort pour éviter l'erreur qui mettrait fin à sa carrière.

Un jour, elle assiste à une conférence d'Esmeralda Thornhill, une avocate noire canadienne de la Commission des droits de la personne, qui raconte que plein de jeunes travailleurs noirs sont en train de se tuer au travail pour assurer leur survie. Elle s'est vite reconnue. « Je me suis dit : " C'est moi ça ! " À partir de ce moment-là, je me suis libérée de ce carcan et j'ai été enfin Michaëlle Jean. »

La journaliste libérée remporte alors le prix Mireille-Lanctôt pour un reportage traitant de la violence faite aux femmes et un autre remis par la Commission canadienne des droits humains pour un portrait de femmes immigrantes.

Le test était passé. Sa compétence, reconnue. On commença à oublier la journaliste de couleur... mais on remarqua la journaliste qu'elle était !

Petite, elle se sentait certains matins d'hiver « une tache noire dans la neige blanche ». Pas question qu'une fois adulte elle se sente « la Noire de la salle de rédaction ».

Le film *Tropicque Nord* provoque, dérange. Un film que tous les journalistes devraient voir.

« Oui, il y a des racistes au Québec, mais cela ne veut pas dire que le Québec est raciste », affirme Michaëlle Jean.

C'est l'identité québécoise même qui se trouve questionnée dans ce documentaire. « Pourquoi ce trou dans la mémoire collective autour d'une présence noire qui remonte à plus de 300 ans ? », s'interroge Michaëlle Jean. « Les historiens n'ont-ils pas adouci sinon masqué le passé esclavagiste de la Nouvelle-France et du Canada ? ajoute-t-elle dans sa présentation du film. N'ont-ils pas affirmé bien vite la blancheur de ce pays, que la seule neige garantit, en prétendant que les Noirs sont là tout au plus depuis 30 ou 40 ans ? Curieuse omission qui fait que le Québec rejette ainsi une partie de sa propre culture et ne peut alors reconnaître les causes profondes du racisme... »

Aujourd'hui, Michaëlle Jean n'est plus « une nouveauté » à Radio-Canada. Elle souhaite maintenant ne plus être « l'ethnie de service ». « Je trouverais dommage qu'on se soit donné bonne conscience avec Michaëlle Jean... J'espère avoir ouvert des portes, pas en avoir fermé une ! »

Au moment de notre rencontre, Michaëlle préparait un reportage pour *Le Point* sur la vie dans le quartier de la Petite-Bourgogne dans le but de décrire l'implication d'une communauté qui s'est prise en main et a décidé de freiner cette pluie de préjugés qui s'est abattue sur elle depuis des mois.

Michaëlle ne savait pas encore si elle allait dire aux téléspectateurs qu'elle habitait dans le quartier ! « Cela me ferait de la peine que les gens pensent que la journaliste noire, elle encore, vient à la défense de ses pairs. »

On interpréterait alors très mal le reportage de cette journaliste authentique et colorée !

Questions

1. Qu'est-ce qui est remarquable dans la carrière de Michaëlle Jean à la télévision québécoise ?
2. Quels défis Michaëlle Jean a-t-elle dû affronter au cours de sa carrière dans les médias canadiens ?
3. Pourquoi Michaëlle Jean a-t-elle été offensée par le collègue qui a dit : « Toi, c'est bizarre, mais je ne te vois plus noire. » Que laisse entendre cette remarque quant à la façon dont les gens voient l'ethnicité ?
4. Comment les expériences de Michaëlle Jean ont-elles influencé les sujets qu'elle a choisis de couvrir en tant que journaliste ?
5. Depuis la parution de cet article, Michaëlle Jean est devenue l'un des gouverneurs généraux les plus appréciés du Canada. À votre avis, dans quelle mesure les choses ont-elles changé pour les journalistes africains-canadiens ?

Les médias des communautés minoritaires

En apparence, la situation des médias centrés sur les communautés minoritaires au Canada peut sembler plutôt réjouissante. On trouve le tabloïde *Xtra*, destiné à la communauté allosexuelle, dans de nombreuses distributrices à journaux de Toronto, de Vancouver et d'Ottawa ; des chaînes de télévision telles que le Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN) et OMNI TV diffusent une programmation à l'intention des autochtones et des groupes ethniques minoritaires. On trouve aussi un peu partout au pays des journaux en cantonais, en punjabi, en espagnol et dans d'autres langues minoritaires. Mais dans quelle mesure ces médias servent-ils bien leurs communautés et l'ensemble de la société canadienne ? Font-ils la promotion du multiculturalisme ou maintiennent-ils les groupes minoritaires dans l'isolement ? Et lorsque tous les médias, quelle que soit leur taille, vivent des difficultés au plan économique, comment peut-on être certains que ces médias pourront même survivre ?

Il ne fait aucun doute que le réseau APTN est une grande réussite parmi les médias diffusant à l'intention des minorités au Canada. Depuis sa mise en ondes en 1999, le réseau est devenu pour les membres des communautés autochtones éloignées du Canada – sans mentionner les autochtones vivant à l'extérieur de ces communautés – un outil essentiel qui leur donne accès aux nouvelles et à la culture autochtones. Tous les fournisseurs de services par câble et par satellite au Canada offrent l'accès au réseau dans leur forfait de base depuis que le CRTC a décidé d'en faire un réseau national, ce qui signifie qu'il est accessible à presque tous les Canadiens. Le seul problème réside dans la programmation de l'APTN : bien que le réseau offre un nombre impressionnant d'émissions créées pour et par la communauté autochtone, l'horaire aux heures de grande écoute est dominé par des importations telles que *Northern Exposure* et *Young Riders*, des émissions américaines qui comprennent quelques acteurs autochtones, ainsi que par des films réalisés aux États-Unis, comme *Commando* et *Miss Congeniality*, qui sont peu ou pas pertinents pour la communauté autochtone d'ici.¹

Le réseau APTN n'est pas le seul dans ce cas. En fait, l'APTN est celui qui a le mieux réussi à créer un contenu original pour la communauté qu'il sert. Presque toutes les chaînes canadiennes diffusant à l'intention des minorités dépendent en grande partie du contenu importé et, lorsqu'il y a création de contenu, la qualité n'est pas très bonne. Par exemple, Fairchild, le plus grand diffuseur d'information en langue chinoise au Canada, achète presque tout son contenu d'autres sources et fait peu ou pas d'analyse des nouvelles. Dans certains cas, on a exprimé des inquiétudes quant à l'objectivité des informations diffusées : selon Gloria Fung, commentatrice, il est possible que le gouvernement chinois ait profité de l'instabilité financière de certains médias sino-canadiens pour influencer les reportages d'événements tels que les manifestations au Tibet et la présentation des Jeux olympiques à Pékin en 2008.²

La crainte de créer des remous peut aussi nuire au travail journalistique. Des commentateurs comme Aaron Braverman ont remarqué que les médias destinés aux personnes ayant une incapacité évitent la controverse et optent plutôt pour des sujets inspirants et des reportages sur le mode de vie. Aaron Braverman donne à penser qu'ils veulent ainsi éviter d'offenser les annonceurs et les gouvernements qui leur fournissent les fonds – et pourtant, ces derniers exercent souvent une énorme influence sur la vie des personnes ayant une incapacité.³

Ce qui préoccupe encore plus au sujet des médias des groupes minoritaires est qu'ils n'aideraient en fait pas à rendre le Canada encore plus multiculturel. Les membres des communautés minoritaires se détournent de plus en plus des médias grand public. Une étude publiée en 2009 révèle que chez les locuteurs du chinois à Vancouver – y compris

1 Horaire du réseau APTN, consulté le 27 janvier 2011.

2 Yip, Joyce. « State of Disarray », *Ryerson Review of Journalism*, été 2010. <<http://www.rrj.ca/m8463/>>

3 Braverman, Aaron. « Crippled! ». *Ryerson Review of Journalism*, été 2007. <<http://www.rrj.ca/m4097/>>

ceux qui parlent couramment l'anglais⁴ –, deux fois plus de personnes préfèrent lire les journaux en chinois qu'en anglais, ce qui trouve écho dans une étude similaire constatant que la moitié de tous les Canadiens d'origine chinoise ne lisaient que les journaux et magazines publiés en chinois.⁵ Cela laisse entendre que non seulement les médias de langue anglaise ne répondent pas aux besoins des publics minoritaires, mais aussi que ces publics s'isolent de la culture canadienne dominante. De plus, l'importance accordée aux médias par et pour les minorités ne garantit en rien que ces communautés seront davantage ou mieux représentées dans les médias grand public. Susan G. Cole, une lesbienne qui est rédactrice en chef de la section sur les livres et les spectacles du magazine *Now*, a critiqué la presse gaie du Canada en disant qu'elle ne remet pas en question l'image des gais et des lesbiennes projetée par les médias grand public.⁶

Il ne fait aucun doute que les médias canadiens doivent mieux refléter notre communauté de plus en plus multiculturelle et qu'ils doivent tenir compte d'autres minorités telles que les allosexuels ou les personnes ayant une incapacité. De même, il ne fait aucun doute que certains médias comme l'APTN accomplissent un travail étonnamment bon avec des ressources limitées. Mais ces mêmes ressources représentent le minimum nécessaire : mis à part l'APTN dont l'existence est somme toute garantie par le gouvernement, aucun de ces médias n'est assuré de survivre ou de demeurer entre les mains de leurs communautés. Malgré que son existence est garantie par le CRTC, l'APTN a perdu ses subventions fédérales en 2010. OutTV a aussi connu des problèmes financiers tout au long de son existence pour être finalement vendu à Shavick Entertainment en 2006⁷ – ce qui explique sans doute la diffusion quasi constante de *Breaker High* et *The New Addams Family*, des émissions ayant très peu de contenu gai mais qui sont produites par Shavick Entertainment.⁸ Par ailleurs, un seul magazine trimestriel, *Abilities*, s'adresse à la communauté des personnes ayant une incapacité et ce magazine, de l'avis même de son éditeur, frôle sans cesse la faillite.⁹ Or, les médias grand public ne couvrent pratiquement jamais les questions de handicap – l'émission nationale de la CBC, *Moving On*, a été retirée de l'horaire en 2007 – et si *Abilities* cesse d'être publié, une communauté équivalant à 12 pour cent de la population canadienne se verra marginaliser encore plus.

Questions

1. Selon l'article, quels problèmes liés à la programmation les chaînes de télévision qui s'adressent aux minorités rencontrent-elles ? (Énumérer au moins deux problèmes.)
2. Quels problèmes l'article relève-t-il au sujet des médias qui s'adressent aux minorités ? (Énumérer au moins deux problèmes.)
3. Pourquoi l'article laisse-t-il entendre que les médias qui s'adressent aux groupes minoritaires pourraient en fait rendre la société canadienne moins multiculturelle ?
4. À votre avis, que devraient faire les gouvernements et les diffuseurs canadiens pour rendre la télévision et les autres médias plus représentatifs de la diversité canadienne ?

5 Ipsos Reid, *2007 Canadian Chinese Media Monitor*, 2007.

6 « Whip It Out ». Ryerson Review of Journalism, printemps 2005.

7 « OUTtv ». *Wikipedia*, dernière modification le 8 janvier 2011. <<http://en.wikipedia.org/wiki/OUTtv>>

8 « Shavick Entertainment ». *Wikipedia*, dernière modification le 13 mars 2010. <http://en.wikipedia.org/wiki/Shavick_Entertainment>

9 « Crippled! »